

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 6

ÉCONOMIE – DROIT

Le sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4
L'usage des calculatrices n'est pas autorisé

Ce sujet est composé de deux parties indépendantes qu'il est possible de traiter dans l'ordre de votre choix. Il vous est demandé d'indiquer l'intitulé de la partie traitée.

Ce sujet comporte 3 annexes.

PARTIE RÉDACTIONNELLE (10 points)

Lors de la conclusion du contrat de travail, le salarié accepte de se soumettre aux pouvoirs de l'employeur, se plaçant ainsi dans une situation de dépendance. Cependant, le droit lui garantit certaines libertés individuelles au travail.

Comment le droit du travail tente-t-il de trouver un équilibre entre les pouvoirs de l'employeur et les libertés individuelles du salarié ?

Vous présenterez votre argumentation sous forme rédigée.

PARTIE ANALYTIQUE (10 points)

À l'aide des annexes et de vos connaissances, vous répondrez aux questions suivantes :

1. À partir de l'annexe 1, analysez la situation économique de la France.
2. À partir de l'annexe 2, identifiez les mesures prises par les pouvoirs publics.
3. Explicitez les mécanismes économiques qui justifient ces mesures.
4. À quel type de politique économique s'apparentent ces dernières mesures ?
5. À l'aide de l'annexe 3, analysez l'impact de ces mesures sur les finances publiques.

Annexe 1 : Comptes nationaux trimestriels - résultats détaillés

Résultats du 2e trimestre 2008

Au deuxième trimestre de 2008, le produit intérieur brut (PIB) décroît de 0,3 % en volume ⁽¹⁾. Les dépenses de consommation des ménages baissent légèrement, comme au trimestre précédent (-0,1%). La formation brute de capital fixe (FBCF) totale chute (-1,5 % après +0,7 % au trimestre précédent) sous l'effet des baisses conjointes de la FBCF des entreprises non financières (-0,9 % après +1,3 %), des ménages (-2,9 % après -0,1 %) et des administrations publiques (-1,5 % après +0,1 %). Les exportations diminuent (-1,7 % après +2,6 % au premier trimestre de 2008) ainsi que, dans une moindre mesure, les importations (-0,3 % après +1,7%). La contribution du solde extérieur à l'évolution du PIB s'établit ainsi à -0,4 point (après +0,2 point). Enfin, la contribution des variations de stocks à la croissance du PIB s'élève à +0,3 point, après +0,1 point au trimestre précédent.

Résultats du troisième trimestre 2008

Au troisième trimestre de 2008, le produit intérieur brut (PIB) progresse de 0,1 % en volume, selon les premiers résultats (aux prix de l'année précédente chaînés).

Contributions à la croissance : *dépenses de consommation des ménages* 0,1 point ; *investissement total (FBCF)* -0,1 point ; *solde extérieur* 0,0 point ; *variations de stocks* 0,0 point.

⁽¹⁾ Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés et corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables.

Sources : <http://www.insee.fr/>

Annexe 2 : Le plan de relance pour l'économie

Lors d'un déplacement, le 4 décembre 2008 à Douai, le président de la République a détaillé son plan de relance pour l'économie. Le chef de l'Etat a donné la priorité à l'investissement pour "soutenir l'activité d'aujourd'hui et préparer la compétitivité de demain". Montant global du plan : 26 milliards d'euros.

Accélérer les investissements publics. Quelque 10,5 milliards d'euros d'investissements supplémentaires de l'Etat (4 milliards), des grandes entreprises publiques (4 milliards) et des collectivités locales (2,5 milliards) vont être mobilisés pour accélérer divers programmes d'équipements publics. Sont notamment concernés les équipements de défense, l'université et la recherche, la remise en état du patrimoine de l'Etat et les infrastructures routières, fluviales et ferroviaires.

Soutenir le secteur de l'automobile. La prime à la casse fixée à 300 euros pour les particuliers qui mettront à la casse un véhicule de plus de 10 ans pour acheter un véhicule neuf non polluant passera à 1 000 euros. Elle sera étendue aux véhicules utilitaires légers. Coût estimé : 200 millions d'euros. De plus, l'Etat s'engage à ouvrir aux organismes de crédit une ligne de refinancement d'un montant de un milliard d'euros pour accorder des crédits aux acheteurs. Les constructeurs automobiles et les sous-traitants bénéficieront d'un fonds d'investissement doté de 300 millions d'euros pour les aider à restructurer la filière.

Renforcer les entreprises. L'État remboursera début 2009 par anticipation leurs dettes aux entreprises à hauteur de 11,5 milliards : le crédit impôt recherche normalement remboursable sur trois ans sera reversé en une seule fois début 2009. Il en sera de même pour les crédits de TVA.

Stimuler l'emploi. Les entreprises de moins de 10 salariés bénéficieront d'une exonération de cotisations sociales jusqu'à 1,6 fois le Smic pour toute nouvelle embauche en 2009. Le coût estimé de cette mesure est de 700 millions d'euros.

Investir pour le logement. Le chef de l'Etat a annoncé la construction de 70 000 logements sociaux auxquels s'ajoute l'achat à un prix décoté par les bailleurs sociaux de 30 000 logements dont les travaux n'ont pas été lancés faute de certitude sur les ventes. Pour aider les Français à accéder au logement, le prêt à taux zéro sera doublé pour l'achat dans l'immobilier neuf. Au total pour la période 2009-2010, 1,8 milliard d'euros supplémentaires seront dévolus au logement.

Soutenir les ménages modestes. Le Président a annoncé une aide spécifique pour les familles les plus modestes. Dans l'attente de la mise en œuvre du revenu de solidarité active, l'État versera à la fin mars 2009 une prime de 200 euros à quelque 3,8 millions de ménages modestes. Le coût de la mesure est estimé à 760 millions d'euros.

Ce plan de relance de l'économie sera conduit dans un programme dédié avec un budget spécifique, et un ministre sera chargé d'en suivre la mise en œuvre.

Sources : <http://www.minefe.gouv.fr/>

Annexe 3 : Projet de loi de finances rectificative pour 2008

Éric Woerth, ministre du Budget, des comptes publics et de la Fonction publique, a présenté ce mercredi 19 novembre 2008 le projet de loi de finances rectificative pour 2008. Le solde budgétaire associé à ce collectif s'établit à -51,4 milliards d'euros, en recul de 2 milliards d'euros par rapport à la prévision retenue dans la loi de finances rectificative pour le financement de l'économie et de 9,7 milliards d'euros par rapport à la loi de finances initiale.

Conformément aux engagements pris par le gouvernement lors de la présentation du projet de loi de finances pour 2009, l'objectif de maîtrise des dépenses est ainsi maintenu, en dehors de l'augmentation – exceptionnelle – de la charge de la dette par rapport à ce qui était prévu en loi de finances initiale (4 milliards d'euros). Les prévisions de recettes fiscales sont actualisées en fonction des dernières informations connues et de l'impact des mesures prévues dans le collectif. En particulier, dans un contexte économiquement défavorable, le produit des recettes fiscales est revu en baisse de 2 milliards d'euros par rapport aux prévisions présentées lors du dépôt du projet de loi de finances pour 2009.

Sources : <http://www.budget.gouv.fr/>